

PELERINAGE à la rencontre de Saints du Gâtinais

Samedi 16 mars 2024

Bulletin d'inscription (Remplir un bulletin par participant) page 1/2

Coordonnées

N° (A compléter par le service)

Civilité : Mme Mlle M Père Frère Sœur

NOM Prénom

Adresse

Code postal. Ville.

Téléphone fixe Téléphone portable.

Email : @

Date de naissance :

En cas d'incident, prévenir :

Nom : Tél. fixe. Tél. portable

Nom : Tél. fixe. Tél. portable

Renseignements divers

J'autorise le service des pèlerinages à utiliser mon image dans le cadre de ses activités oui non

J'autorise le service des pèlerinages à utiliser mes coordonnées dans le cadre de ses activités oui non

Marche à pied : Rien à signaler moins de 200 m Fauteuil roulant

Transport

Voyage en covoiturage (selon les possibilités) oui non

Merci d'indiquer si vous disposez d'un véhicule oui non

Combien de places sont libres dans votre véhicule :

Lieu(x) de rendez-vous possible(s) pour covoiturer :

Règlement (Prix selon les conditions générales de vente)

Si vous réglez pour un autre pèlerin ou si un autre pèlerin règle pour vous :

Participation individuelle réglée par :

Règlement de ma participation individuelle et de celle(s) de

Vous pouvez aussi faire un don (facultatif) pour un pèlerin démuné :

Chèque(s) à l'ordre de ADO Service Diocésain des Pèlerinages d'Orléans. Paiement en chèque ou en espèce, à joindre au bulletin d'inscription au plus tard le 12 mars 2024, ou à remettre au plus tard au début du Pèlerinage le 16 mars 2024.

Après avoir pris connaissance des conditions générales de participation (page 2/2), je m'inscris au pèlerinage à la rencontre des Saints du Gâtinais du 16 mars 2024.

Fait à le Mention manuscrite lu & approuvé

Signature

A retourner au Service Diocésain des Pèlerinages. Merci de conserver un double de votre bulletin d'inscription

SERVICE DIOCESAIN des PÈLERINAGES

Maison Saint Vincent – 51, bd Aristide Briand – 45001 ORLEANS Cedex 1

Tél : 07 82 99 56 50 – Email : pelerinagedo@gmail.com

N° Atout France IM045 11 005 – Garant financier ATRADIUS contrat 379914 - Assurance Mutuelle Saint Christophe client 023025420

PELERINAGE à la rencontre de Saints du Gâtinais

Samedi 16 mars 2024

Bulletin d'inscription page 2/2
Conditions générales de participation (loi 1^{er} juillet 2018)

1) Les caractéristiques principales des services de voyage

1-1) Destination, période :

Pèlerinage à la rencontre des Saints du Gâtinais du 16 mars 2024

1-2) Transport :

En covoiturage si cela est possible, selon les propositions offertes par les différents pèlerins.

1-3) Restauration :

Repas et boissons tirés du sac (repas à Cenan, RDV sur le parking de l'église d'Ervauville à 11h45)

1-4) Visites ou autres services compris :

à Ferrières en Gâtinais : (RDV place st Macé à 9h45) : Eglise Notre Dame de Bethléem, Abbaye Saint Pierre et Saint Paul – sur le trajet : Caquetoire de l'église de Mérinville – à Ervauville (RDV à 13h30 h à l'église) : Eglise Saint Jean Baptiste, source de Saint Elisabeth Rose (si le terrain le permet ; par précaution, APPORTER DES BOTTES) – à Triguères : (RDV 16h à l'église). Eglise Saint Martin, source de Sainte Alpaix – A Château-Renard : messe à 18h15 à la Chapelle Notre Dame rue Etienne Dolet (Attention, ce n'est pas l'église St Etienne) .

1-5) Groupe :

Un groupe de 20 à 30 pèlerins.

1-6) Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Demande d'accord préalable à faire à l'organisateur, merci de nous contacter au 07 82 99 56 50.

2) Organisateur :

Service Diocésain des Pèlerinages (coordonnées et agrément en pied de page)

3) Prix total du pèlerinage

Prix de **10 €** par personne, 5 € pour un enfant (ce tarif nous permettra d'effectuer des dons aux lieux visités et au site qui accueillera le déjeuner)

Ce prix ne comprend pas :

- le repas du samedi midi (pique-nique à apporter)
- les boissons et autres prestations non précisées dans le programme
- les frais de transport

4) Modalités de paiement

Règlement à joindre au bulletin d'inscription, merci de régler par chèque ou espèces avant le 12/03/2024, ou au plus tard le 16 mars pendant le pèlerinage.

5) Nombre minimal de personnes requis pour réaliser le pèlerinage.

Sans objet.

6) Conditions d'annulation :

Toute annulation du fait du participant doit être notifiée par téléphone, email ou courrier au service diocésain des pèlerinages d'Orléans, jusqu'au 12 mars. Après cette date, en cas d'annulation et si aucune personne ne peut vous remplacer, l'intégralité du paiement pourra être conservé.

7) Assurance :

S'agissant d'un déplacement d'une journée, chaque participant est couvert par son assurance personnelle (notamment pour les déplacements), et éventuellement par celle du Diocèse pour les temps partagés.

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles

Les données que vous nous communiquez sur le bulletin d'inscription sont soumises à la loi de Règlement Général sur la Protection des Données personnelles. Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de ce pèlerinage et à l'envoi d'information pour les futurs pèlerinages. Le destinataire des données est le service diocésain des pèlerinages. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au service diocésain des pèlerinages

SERVICE DIOCESAIN des PÈLERINAGES

Maison Saint Vincent – 51, bd Aristide Briand – 45001 ORLEANS Cedex 1

Tél : 07 82 99 56 50 – Email : pelerinagedo@gmail.com

N° Atout France IM045 11 005 – Garant financier ATRADIUS contrat 379914 - Assurance Mutuelle Saint Christophe client 023025420